

PREMIER RÈGLEMENT DU PPU DU CENTRE-VILLE

Le centre-ville, une opportunité d'innover et de coconstruire avec les citoyens

Longueuil, 3 juillet 2018 – Le conseil municipal de Longueuil a adopté mardi soir le premier règlement du Programme particulier d'urbanisme pour le centre-ville de Longueuil. Un projet de développement majeur au sein de la ville qui impactera la vie des citoyens pour plusieurs décennies.

« Le projet de règlement ne peut s'inscrire dans les étapes habituelles d'adoption de règlement compte tenu de son ampleur. Il présente une vision du Longueuil de demain qui invite à innover dans nos façons de motiver la participation citoyenne. Les élus de Longueuil Citoyen - Équipe Josée Latendresse ont proposé des actions précises concernant le projet et assurer qu'il s'inscrit dans les façons modernes de coconstruire avec les citoyens. », de mentionner le chef de l'opposition Xavier Léger.

Parmi les actions proposées, le chef de l'opposition mentionne l'importance de :

- Structurer et planifier le développement de cette zone en phases prévisibles, chiffrant les besoins en infrastructures nécessaires à chacune de ces phases afin d'assurer leur réalisation ;
- Planifier, à chaque phase de développement, les mesures mises en place afin d'assurer aux citoyens-résidents une qualité de vie à chaque phase de développement : structure de mitigation concernant la circulation, l'équilibre de leur milieu de vie de proximité ;
- Développer plusieurs moyens de consulter les citoyens, évitant les approches universelles, invitant à une réelle participation citoyenne pour faire émerger des propositions citoyennes concernant les espaces collectifs longeant le fleuve ;
- Prévoir une séance de travail à la commission du développement durable et de l'aménagement durable afin d'étudier les résultats des consultations, les intégrer au plan particulier d'urbanisme du Centre-ville, puis les acheminer pour recommandation au Conseil de Ville ;
- Établir un calendrier réaliste concernant les projets structurants du réseau routier supérieur (infrastructures routières, prolongement du métro) afin de prévoir sur un échéancier les phases du développement de ces zones et mises en garde.

Steve Gagnon, président de la Commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, a tenu à préciser que « l'opposition accueille favorablement les commentaires reçus de l'administration suite à nos nombreuses questions. »

Le conseiller du district Fatima-du Parcours-du-Cerf a indiqué que les « élus de l'opposition resteront vigilants durant tout le processus et ne signeront pas un chèque en blanc pour le projet de centre-ville de Longueuil. Nous avons, dans le développement de cette zone, une belle opportunité de nous rapprocher des citoyens. À nous d'en profiter pour créer un milieu de vie qui répond véritablement à leurs besoins en les associant de manière dynamique à la co-construction du Longueuil de demain. »